



LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

JUILLET 2017 - N°8

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.



LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DANS NOS ÉCOLES



Chère Madame, Chers Messieurs, Chers parents,

Comme je vous l'annonçais dans notre Chelles Mag' de juillet/août, le Président de la République et le Ministre de l'Éducation nationale ont émis le souhait de laisser aux communes la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles primaires. Cette démarche est désormais actée par un décret publié le 28 juin dernier.

Pour rappel, en 2013, l'Etat imposait aux collectivités la réforme des rythmes scolaires avec la semaine de 4 jours et demi qui n'a semble-t-il pas convaincu la

communauté éducative. Aussi, à l'aune de cette évolution potentielle, j'ai souhaité, comme lors de chaque décision importante, demeurer à l'écoute des suggestions, des attentes et des remarques des Chellois pour étudier l'opportunité de ce retour à la semaine de 4 jours.

Ainsi, à de nombreuses reprises, notamment lors des conseils d'écoles, nous avons, avec mon équipe, échangé avec les parents, les enseignants et les parents d'élèves élus. De manière simultanée,

l'ensemble des familles a été informé par courrier au mois de juin et une adresse courriel a été créée afin que chacun puisse apporter sa contribution.

Il ressort de ces nombreux échanges que tout comme les parents et les enseignants, la grande majorité des conseils d'écoles s'est pronon-

cée favorablement au retour à la semaine de 4 jours. En effet, la communauté éducative a jugé que cette dernière génère moins de fatigue chez nos enfants qui peuvent alors pleinement profiter des activités pédagogiques et des temps de découverte.

**« La grande majorité
des conseils d'écoles
s'est prononcée
favorablement au
retour à la semaine
de 4 jours »**

De plus, ce rythme moins dense semble leur permettre de mieux se concentrer durant cette période d'apprentissage majeure où chacun acquiert les savoirs fondamentaux et prépare la réussite de son parcours scolaire.

Dès lors, au regard de cette convergence de points de vue, j'ai proposé de revenir à la semaine de 4 jours dans nos écoles, dès la rentrée 2017. Cette demande a été formulée officiellement à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale. Le Conseil municipal du 4 juillet a entériné cette décision.

Parallèlement, les services de la Ville anticipent cette évolution afin d'accompagner les parents et d'assurer l'accueil optimal des enfants, pour

septembre prochain. Aussi, dès maintenant, les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur(s) enfant(s) les mercredis toute la journée de 7h à 19h ou le matin de 7h à 13h30. Les familles seront ainsi en mesure de s'organiser au mieux tout en limitant l'impact de cette nouvelle organisation sur leur quotidien ou leur budget.

Tout comme nous l'avons fait pour sécuriser nos écoles, moderniser nos équipements ou encore favoriser le bon déroulement de leur scolarité avec le service de soutien scolaire en ligne, nous

choisirons toujours d'agir pour que chaque jeune Chellois soit protégé, bien accueilli et accompagné sur le chemin de la réussite.

Je vous souhaite un bel été.

Bien à vous, 

Brice Rabaste
Votre Maire

« J'ai proposé de revenir à la semaine de 4 jours dans nos écoles »

L'AGENDA DE LA SEMAINE DE 4 JOURS

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
7H à 9H	Centre de loisirs	Centre de loisirs	1 ^{er} choix	2 ^e choix	Centre de loisirs	Centre de loisirs
9H à 12H	École	École	Centre de loisirs de 7H à 19H (avec repas)	Centre de loisirs 7H à 13H30 (avec repas)	École	École
12H à 14H	Pause méridienne et temps d'activités périscolaires	Pause méridienne et temps d'activités périscolaires		Pause méridienne et temps d'activités périscolaires	Pause méridienne et temps d'activités périscolaires	
14H à 17H	École	École	Prix forfaitaire identique pour les 2 choix, équivalent à celui de la 1/2 journée de 2016-2017		École	École
17H à 19H	Centre de loisirs	Centre de loisirs			Centre de loisirs	Centre de loisirs

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS :

- Pas d'école les mercredis
- Ouverture des Centres de loisirs les mercredis toute la journée
- Les inscriptions dans les Centres de loisirs débutent à partir du 10 juillet 2017